

## Cotisation

Nous vous informons que lors de notre dernière assemblée générale, il a été adopté unanimement d'enlever la cotisation de 10.00\$ pour les cartes de membres et de laisser la cotisation de 20.00\$ pour tous. Il n'y a donc plus de cotisation individuelle ou familiale. C'est une cotisation globale par numéro civique. La cotisation « ami du lac » demeure inchangée. Notez que la majorité de cartes de membres vendues par les années passées étaient de 20.00\$.

## Subventions

L'année 2010 fut une année record en subventions et en projets. L'APEL3M tient à remercier la Municipalité de Ste-Cécile de Whitton, la MRC du granit, Cobaric, la Caisse Populaire Région-Ouest de Mégantic, Johanne Gonthier députée de Lac-Mégantic, Fleurs-Atouts, Intro-Travail Carrefour jeunesse-emploi du Granit ainsi que le club Lions de Saint-Sébastien pour leur généreuse contribution à notre cause.

### Hommage



Le 22 janvier 2010, nous perdions un grand ami mais aussi un grand travailleur et collaborateur au sein de l'APEL3M, monsieur Harry Chilvers. Monsieur Chilvers a mis beaucoup d'énergie et de temps pour vendre des cartes de membres. Il prenait le temps de discuter et surtout d'écouter les riverains. Il a été l'instaurateur de la réglementation sur le doré au Lac Trois-Milles. Voyant la quantité phénoménale de dorés sortir du lac et la longueur non réglementaire comparativement à d'autres lacs, une demande a été faite auprès du Ministère

concerné pour inclure notre lac dans leur réglementation. Malheureusement, il n'aura pas eu l'occasion de voir de son vivant la belle pancarte installée à la Halte mentionnant la limite de possession et la longueur.

C'était un homme d'une grande générosité, même malade et sur son lit d'hôpital, il voulait continuer de travailler à son dossier et il le prenait merveilleusement à cœur. Quelques semaines plus tard, il nous quittait pour un monde meilleur. Harry, je te dis merci pour ton sourire, ta gentillesse et ta grande patience. Tu nous manquera à tous et l'APEL3M te sera éternellement reconnaissant.

Pierre

## Nouveau conseil d'administration

Nouveau conseil d'administration, remerciements aux membres sortants  
Comme à chaque année lors de notre assemblée générale, nous procédons aux élections pour les postes vacants au sein de l'association. L'APEL3M désire remercier les membres sortants pour leur grand dévouement auprès de l'association. Sans eux, les projets n'auraient pas eu le même sens. Merci Josette et Linda pour votre merveilleux travail.

Comme notre CA était en manque de relève, nous avons eu la chance de combler certains postes. Sylvie Lambert, René Audet, Claude Grenier et Pierre Cournoyer se sont joints à notre équipe, bienvenue.

Il y a également Isabelle Boulet et Sylvie Larrivée qui font un travail exemplaire, elles demeurent toujours au sein de l'équipe, merci.

## GAGNANT DU RALLYE-MAISON

Bonjour,  
Tout d'abord, tout le conseil d'administration de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) aimerait vous remercier chaleureusement pour votre participation à notre rallye-maison. Grâce à vous et à tous les participants, nous pourrions mieux protéger et poser des actions concrètes afin de préserver la santé de notre lac. Encore une fois, merci beaucoup!

Le 6 juillet dernier, lors de

la réunion du C.A. de l'APEL3M, nous avons effectué, parmi toutes les réponses reçues, le tirage des gagnants. Voici la liste de nos heureux gagnants:

1er prix de 100\$ : Madame Monique Lacroix de Lambton

2e prix de 50\$ : Madame Ghislaine Dallaire de Ste-Rose-de-Watford

3e prix de 30\$ : Madame Rachel Fortin de Lac-Etchemin

1er prix de participation de 10\$ : Madame Édith Lessard de Thetford Mines

2e prix de participation de 10\$ : Madame Manon Duquette de Ste-Cécile

Félicitations à tous nos gagnants!

À l'an prochain!

## Comment nous joindre

C'est facile. Si vous possédez internet, [apel3m@hotmail.com](mailto:apel3m@hotmail.com) ou par courrier à : APEL3M, 1690, route 263, Sainte-Cécile de Whitton, Qc, G0Y 1J0.

Les membres du CA sont également disponibles pour vous donner des conseils. Si nous ne pouvons répondre, nous vous référerons à la personne responsable du dossier. Dans l'éventualité où la responsabilité appartiendrait à la municipalité, à l'inspecteur municipal, aux agents de la faune, etc, nous vous inviterons à communiquer avec eux. Les lois et les règlements changent et nous ne voulons pas être responsables d'une mauvaise interprétation.

numera

photo-graphisme

Claude Grenier

412, ch. Lac trois milles sud  
Ste-Cécile de Whitton :: G0Y 1J0  
[info@numera.ca](mailto:info@numera.ca)  
819 583-3883

Adhésion pour la carte de membre 2011-2012

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Postez avec votre chèque ou mandat poste à : APEL3M (20\$)   
CP 15, Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association pour la protection de l'environnement du Lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-5695 (Isabelle Boulet) ou par courriel à: Pierre Dumas: [apel3m@hotmail.com](mailto:apel3m@hotmail.com); Claude Grenier: [claud@numera.ca](mailto:claud@numera.ca)

# Info APEL3M

Journal d'information pour le riverain du Lac trois-milles

Été 2011

Association  
pour la Protection  
de l'Environnement  
du Lac trois milles



Amélioration du déversoire bientôt (Voir page 7)

## Mot du président

Bonjour,  
L'année 2010 fut une année de grands projets. L'achat d'instruments de mesure pour le lac, l'engagement d'une étudiante, une entente entre l'association de Chasse et Pêche pour les moteurs hors bord, la seconde étape du projet SAGE, la demande pour le niveau du lac, la caractérisation des marécages, la renaturalisation des berges, la sensibilisation au nouveau règlement de la MRC ne sont que quelques exemples des réalisations de l'APEL3M au cours de l'année 2010.

L'été 2010 a été accaparante comme jamais. De la marche de notre bassin versant au suivi des dossiers, sans parler du travail de bureau... vive le bénévolat! Nous avons obtenu des subventions de plusieurs organismes pour arriver à faire autant de projets et j'espère que vous saurez prendre connaissance de nos grands projets. L'été 2011 est également chargée et productive. Nous avons 2 étudiants engagés cet été qui feront la tournée des riverains et ils auront plusieurs dossiers à élaborer. Nous aurons la

venue de plongeurs qui feront la caractérisation des plantes aquatiques et des sédiments, conclusion de la seconde étape du projet SAGE. Nous vous informerons, encore cette année, sur l'importance de la renaturalisation des berges et de sa réglementation. Tenez-vous prêts à recevoir nos deux étudiants avec le sourire car eux se feront un plaisir de vous présenter des photos de votre rive prises en 2004 et 2010. Bon été à tous,  
Pierre Dumas, Président

## RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE (RCI) SUR LA PROTECTION DES PLANS D'EAU

La MRC du Granit a déposé en 2008 un règlement ayant pour but d'assurer l'avenir de nos plans d'eau. Une présentation a été faite à l'automne 2009 par un représentant de la MRC à ce sujet. À l'été 2010, Éloïse (étudiante engagée pour l'été 2010) informait les riverains sur l'importance de ce règlement.

Cette année encore nous vous informerons et vous aiderons à atteindre les objectifs de ce règlement.

Que contient ce règlement?

- Une bande riveraine de 5 mètres avec obligation de renaturaliser ou de laisser pousser les végétaux.
- Aucune construction ou coupe d'arbre à l'intérieur des 5 mètres. Attention, étant donné que notre lac est considéré comme fragile, des limitations plus restrictives s'appliquent.
- Un certificat d'autorisation est obligatoire pour les travaux de renaturalisation.
- Interdiction d'épandage de pesticides ou d'engrais (en passant les boues usées sont considérées comme des engrais).
- Contrôle de l'érosion des berges ou des fossés par la mise en place de végétaux

Comme vous pouvez le constater, il ne s'agit pas uniquement d'une fenêtrée de 5 mètres au lac mais bien plus et ce ne sont que les grandes lignes. Voilà l'importance de s'informer avant de faire des travaux. N'oubliez pas également que vous avez jusqu'en septembre 2012 pour vous y confirmer.

### Sommaire

Mot du président .....	1
Règlement de contrôle intérimaire (rci) sur la protection des plans d'eau .....	1
Présentation de nos étudiants pour cet été .....	2
Projet sage (schéma d'action global de l'eau) .....	3
Espace génération .....	4
Code d'éthique du riverain et de l'utilisateur du lac trois-milles .....	4
Algues bleu-vert (cyanobactéries) .....	5
Les bateaux .....	5
La renaturalisation, un défi qui nous interpelle .....	6
Les saules arbustifs .....	7
Niveau du lac .....	7
Subventions .....	8
Hommage .....	8
Gagnant du rallye-maison .....	8
Cotisation .....	8
Nouveau conseil d'administration .....	8

## Présentation de nos 2 étudiants pour cet été

### Thomas Abline-Rigaud



Bonjour à tous, chers amis du lac Trois Milles. Je me nomme Thomas Abline-Rigaud et j'ai le plaisir de faire partie cet été de l'équipe de l'APEL3M. Je suis technicien en aménagement faunique, récemment diplômé du programme de Techniques d'Aménagement Cynégétique (chasse) et Halieutique (pêche) au Cégep de Baie-Comeau. Je suis un passionné de pêche, de chasse, de trappe mais aussi de l'environnement. Je vais donc mettre à profit mes connaissances afin de planifier les actions nécessaires au rétablissement de la santé du lac Trois Milles. Pour ce faire, je vais m'attaquer au trois problèmes majeurs du lac, soit la sédimentation, le réchauffement du lac ainsi que l'apport massif de nutriments (le phosphore principalement). Comme vous le savez déjà, le lac Trois Milles est un lac considéré comme sensible. Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est

que le lac regorge d'une biodiversité incroyable. Cela me fait mal au cœur de savoir qu'il est en péril. Il est donc impératif de tout faire en notre pouvoir pour protéger cet écosystème. C'est pour cela que moi et ma collègue Éloïse Simoneau avons le mandat de sensibiliser les riverains et les utilisateurs du lac à propos de la revégétalisation des rives, de la limite de vitesse suggérée de 10 Km/h pour les embarcations à moteur, ainsi que de la diminution de l'apport de sédiments via les fossés, les tributaires et les ponceaux. Nous ne sommes pas là pour brimer les droits de personne, mais au contraire changer les «mauvaises habitudes» en des gestes plus écoresponsables, tout cela dans le but de protéger ce magnifique lac. Chaque utilisateur a son rôle à jouer, que ce soit les riverains, les plaisanciers ou les pêcheurs. C'est tous ensemble que nous arriverons à poser des

gestes concrets qui donnent de véritables résultats. Si rien n'est fait, la santé du lac continuera de se dégrader au point de devenir une «swamp», un marais, car c'est le stade final de l'eutrophisation (vieillesse) d'un lac. J'appuie mes conclusions sur les données physico-chimiques obtenues des prélèvements effectués par RAPPEL et par moi-même. Il n'est pas trop tard pour agir, mais il faut le faire dès maintenant. Si jamais vous avez des questions, des suggestions, ou voulez tout simplement parler de votre succès de pêche, n'hésitez pas à me rendre visite au 601, chemin du Lac Trois Milles Est. Vous pouvez aussi me laisser un message au 819 582-9011. Au plaisir de vous rencontrer,  
Thomas Abline-Rigaud  
Agent de sensibilisation/action



### Éloïse Simoneau

je l'ai fait approuver et imprimer pour l'insérer avec d'autres informations utiles pour les riverains dans un dossier que j'ai transporté avec moi dans mon sac à dos. J'ai rencontré, au cours des semaines, la grande majorité des gens vivants autour du lac. J'ai rencontré certains riverains par les routes et d'autres par les eaux. Ça a été une expérience extraordinaire pour moi parce que c'est quelque chose qui me passionne dans la vie. Il est certain que toutes les notes que j'ai prises durant cet été vont servir à rendre le lac sur le bord duquel vous vivez plus vivable au fil du temps. Cet été les choses bougent et c'est le moment où les notes et la paperasse prend toute son importance.

Chers lecteurs et lectrices, l'été dernier mon périple au lac trois milles a commencé par l'épluchage de piles de documentation sur la protection de l'environnement des lacs et des rivières. J'ai aussi regardé des documentaires vidéo sur le sujet. Ensuite je me suis mise à synthétiser le tout pour être certaine que ce soit facile et compréhensible. J'en ai fait un document d'informations générales,

**Fleurs Atout**

FLEURISTE ET CENTRE DE JARDIN  
• OUVERT 7 JOURS •

2265, rue Laval Nord,  
Lac-Mégantic, (Québec)  
G6B 2V4

Diane Roy  
propriétaire  
**819-583-2398**

## Les saules arbustifs



Les saules arbustifs  
La «saulution» pour renaturaliser notre lac ?

Vivre ou posséder une résidence secondaire sur le bord d'un lac est une chance inouïe... à condition que ce lac soit bien vivant et en santé ! C'est pourquoi depuis quelques années déjà, on nous parle de protéger la bande riveraine en s'assurant de planter des végétaux en bordure des lacs. Les bienfaits d'une large bande riveraine ne sont plus à prouver. Oui, mais... quels arbres ou arbustes sont les plus efficaces pour protéger notre lac ? Est-il possible de faire un compromis entre écologie et esthétique ? Est-il possible de revitaliser les berges sans perdre de vue ce lac que l'on aime tant ?

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur ces questions. De plus en plus, chercheurs, horticulteurs et riverains s'entendent sur une espèce d'arbuste bien particulière qui conviendrait parfaitement à la revitalisation des rives : le saule arbustif.

Le saule arbustif

Le nom de ces arbustes signifie « près de l'eau ». Il existe plusieurs espèces de saules arbustifs. Les plus utilisés pour la régénération des rives sont le saule de l'intérieur, qui peut atteindre 1 à 2 mètres de hauteur, et le saule rigide dont la hauteur est de 3 mètres. En largeur, ils peuvent atteindre 1 mètre et plus.

Un dur au cœur tendre

Les saules sont peu exigeants quant à la nature du sol. Ils s'adaptent très facilement au sol où ils sont plantés. Leur croissance est rapide et ils possèdent une qualité esthétique certaine en aménagement paysager. Ils sont particulièrement bien adaptés aux rives sujettes aux inondations. En fait, les saules arbustifs adorent l'eau ! Ils sont donc idéaux pour les rives et les terrains souvent inondés. Grâce à leurs tiges flexibles, ils

peuvent aussi très bien résister à l'action mécanique des glaces et aux grands vents.

Et pour la protection des berges ?

Leur système racinaire très développé et compact ainsi que la possibilité pour les branches basses de former de nouvelles racines en font des espèces précieuses pour la stabilisation des rives. Leurs racines, avides d'eau, se développent très rapidement. Ainsi, si les saules arbustifs sont plantés près d'un lac, ils empêchent la terre d'être entraînée dans l'eau lors de grandes pluies. On sait tous les dommages que ces sédiments peuvent faire aux poissons et au lac.

Et pour les algues bleu-vert ?

Selon Michel Labrecque, chercheur à l'IRBV, les saules, plus que bien d'autres espèces d'arbres ou arbustes, pourraient être les plus efficaces pour contrer la pollution diffuse des lacs et limiter la prolifération d'algues bleu-vert (cyanobactéries). En effet, les saules arbustifs diminuent l'impact du rayonnement solaire en créant de l'ombrage au-dessus de l'eau et préviennent ainsi le réchauffement excessif de

l'eau. De plus, comme ils ont un bon système de racines, ces gourmands empêcheraient bon nombre de sels minéraux et de polluants de toutes sortes d'entrer dans le lac. Ils agissent, si on veut, comme un éboueur dans le sol.

Oui mais... pour nous ?

En plus de toutes ces qualités, les saules peuvent, s'ils sont taillés, revêtir les mêmes caractéristiques que la haie de cèdre... avec l'avantage de pousser beaucoup plus rapidement et d'être beaucoup moins chers que le cèdre ! Ils sont d'ailleurs trainés dans l'eau lors de grandes pluies. On sait tous les dommages que ces sédiments peuvent faire aux poissons et au lac.



importants pour le réchauffement du lac. Le ministère n'a pas fermé la porte à de futures modifications ou négociations mais nous a donné des devoirs pour les cinq prochaines années. À nous de bien monter le dossier et être convaincant dans notre demande.

panoramique sur le lac. De plus, ils peuvent aussi servir de brise-vent naturel. On estime qu'une haie de saules arbustifs peut, en hiver, diminuer les coûts de chauffage jusqu'à 25% !

En conclusion

Le saule arbustif est indéniablement un atout privilégié dans la lutte contre les cyanobactéries (algues bleu-vert) tout en étant joli, pratique, facile d'entretien et peu dispendieux. Ils peuvent coûter entre 1\$ et 2\$ le plant et sont disponibles dans les serres et pépinières de la région. C'est un prix bien modique si on considère tous les avantages qu'ils procurent. Le saule arbustif pourrait bien, selon plusieurs chercheurs et horticulteurs, devenir l'arme ultime pour contrer les cyanobactéries, ces algues qui menacent notre lac depuis maintenant trois ans.

De plus, la municipalité procédera prochainement à l'installation d'un dispositif mécanique au déversoir pour rehausser ou abaisser le lac, ce qui facilitera et accélérera la manœuvre.

## LA RENATURALISATION, UN DÉFI QUI NOUS INTERPELLE

La renaturalisation est un défi majeur pour la protection des lacs et cours d'eau. C'est un grand privilège que de vivre au bord de l'eau, mais nous avons aussi une responsabilité collective de protéger ce milieu qui est si fragile. Nous avons reproduit les habitudes citadines en milieu riverains, habitudes qui ont grandement affecté notre plan d'eau. En fait, nous sommes venus nous imposer dans un milieu naturel en toute ignorance des conséquences que nos gestes auraient sur l'écosystème du lac à long terme, au lieu de s'installer en s'adaptant et en respectant le milieu. Nos pratiques telles le déboisement des berges, l'aménagement de murets de soutènement, l'aménagement et l'entretien de surfaces gazonnées et le remblayage de milieux humides ont provoqué le vieillissement accéléré du Lac Trois-Milles, plan d'eau déjà très sensible à cause de sa faible profondeur. Comme nous pouvons le constater, le lac se détériore à vue d'œil. L'apport de nutriments organiques (phosphore et azote) et sédiments que nos activités occasionnent favorisent la croissance d'algues et de cyanobactéries (algues bleues), de même que le remplissage graduel du lac. Cela affecte déjà nos activités telles la baignade, la pêche et la navigation. La présence d'algues, l'odeur des algues en décomposition, de même que la faible transparence de l'eau, contribuent à la perte d'ambiance enchanteresse qu'un lac sain nous procure. Pour qu'un lac retrouve une santé

raisonnable par lui-même, il faut compter environ l'équivalent du temps d'affectation du lac et ce, à partir du moment où l'on arrête complètement de l'affecter. C'est pourquoi il est primordial de commencer maintenant à redonner au lac les bienfaits qu'il nous procure depuis si longtemps. En tant que riverains, nous devons commencer par nous occuper de nos bandes riveraines en leur redonnant leur aspect naturel.

La politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, énonce que la bande riveraine à protéger pour assurer la santé d'un lac est d'une largeur de 10-15 mètres selon la déclivité de la pente, tandis que la littérature scientifique recommande la protection d'une bande de 30 mètres. La bande riveraine agit comme une barrière qui retient les sédiments et les nutriments provenant du milieu terrestre environnant. Plus la bande riveraine protégée sera large, plus elle sera efficace.

Voici également quelques-uns de ses rôles :  
 Un habitat pour la faune et la flore  
 Un rempart contre l'érosion des sols et des rives  
 Un écran pour prévenir le réchauffement de l'eau  
 Une barrière contre les apports de sédiments au cours d'eau  
 Un régulateur de cycle hydrologique (en retenant et en évaporant une partie de l'eau de précipitation  
 Un brise-vent naturel (créé un microclimat favorable à la faune riveraine)

Également, les bienfaits de la bande riveraine sont :

La stabilisation de la rive par les nombreuses racines des végétaux.  
 Filtration des polluants par les racines  
 Création d'ombre pour l'eau (alimentant le lac et la zone littorale)  
 Prévention de l'envasement  
 Réduction des algues et des plantes aquatiques  
 Conservation d'une eau claire et fraîche propice aux poissons d'intérêt sportif

Nous devons limiter l'utilisation de la bande riveraine à son strict minimum, bien qu'elle soit notre propriété, nous devons admettre qu'elle fait partie intégrante du plan d'eau.

Deux solutions s'offrent à nous. D'abord, laisser les végétaux s'installer naturellement, ce qui peut prendre quelques années avant que la bande riveraine puisse exercer ses fonctions de façon efficace; ou bien revégétaliser avec des plants indigènes bien adaptés à notre milieu aquatique. Les végétaux doivent être choisis pour leur croissance rapide, leur rusticité à toute épreuve, et leur système racinaire bien développé.

La bande riveraine naturelle contient des arbres, des arbustes et des

plantes herbacées. Il est à conseiller de ne planter que des espèces indigènes afin d'éviter de ne pas être envahi par des espèces exotiques, telles que l'Egopode, l'herbe aux goutteux, la Renouée du Japon, etc.

Renaturaliser est un défi collectif qui contribuera à restaurer le système de protection que l'on retrouve naturellement, et qui préservera la qualité de l'eau pour les générations à venir.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les deux références suivantes :

Renseignements et liste des végétaux à utiliser :  
<http://www.rappel.qc.ca>  
 (listes des végétaux)  
<http://mddep.gouv.qc.ca>



Sylvie Larrivée (Trésorière pour l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles) et Rémi Morin (étudiant à la maîtrise en environnement à l'université de Sherbrooke)

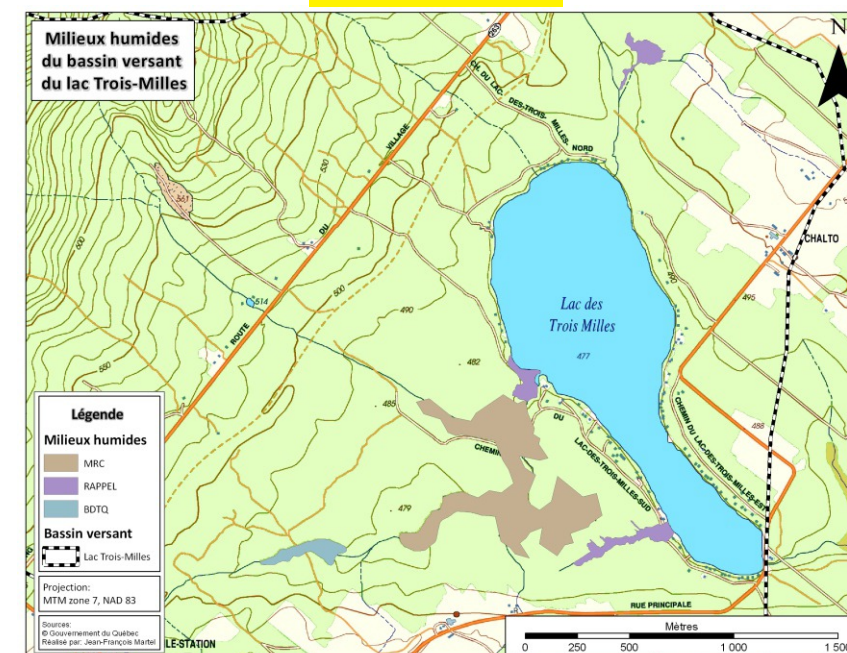
## Projet SAGE (Schéma d'action global de l'eau)

### Milieux humides

Vous vous souvenez sûrement de l'étude de diagnostic environnemental global du bassin versant du lac faite en 2004. Celle-ci nous mentionnait plusieurs recommandations dont celles de faire reconnaître les milieux humides. Le lac Trois-Milles était le seul à ne pas avoir ses milieux humides répertoriés et reconnus. Après plusieurs demandes faites auprès de la MRC du Granit, celle-ci reconnaissait certains de ces milieux sauf que ceux-ci ne correspondaient pas réellement au portrait de notre bassin versant. Après avoir rencontré la MRC, il a été convenu que l'APL3M procède à l'engagement de RAPPEL, étant donné que la MRC n'avait pas les ressources nécessaires

pour délimiter les marécages manquants. Ainsi, au mois d'août 2010, nous avons passé trois jours avec 4 biologistes à marcher, à caractériser les plantes des milieux humides et à localiser les milieux avec l'aide de GPS. L'étude de RAPPEL nous permet de conclure que la MRC avait délimité 25.85 hectares de milieux humides autour du lac (bassin versant) et qu'il y a maintenant 34.06 hectares cartographiés soit par la base de données cartographiques du Québec (2.4 hectares) et par RAPPEL (5.8 hectares). L'APL3M a fait augmenter de 25% ses poumons du lac. Après sept années d'attente, nous pouvons dire maintenant que cet objectif est atteint.

Carte des milieux humides



### Érosion dans le bassin versant

Parmi les 23 points soulevés par RAPPEL, 6 points de recommandations touchent le secteur de la mine. Suite à des plaintes, nous avons remonté un ruisseau qui devenait blanc occasionnellement suite aux activités minières. Le secteur de la mine étant problématique, l'APL3M a communiqué avec la compagnie mais celle-ci ne répond pas à notre correspondance, dossier à suivre. Dans les 16 autres points vérifiés, il y a des ponceaux à corriger, des fossés dénudés à renaturaliser, des bassins de sédimentations à entretenir le tout appartenant à la municipalité ou à des propriétaires privés. Une rencontre aura lieu avec tous les acteurs concernés, à suivre.



### Caractérisation des plantes aquatiques et sédiments

L'été 2011 finalisera la seconde étude du projet SAGE avec la caractérisation des plantes aquatiques et des sédiments. Nous pourrions, après cette étude, comparer la quantité de sédiments, de plantes et son pourcentage d'occupation avec l'étude de 2004. Nous aurons un portrait réel et nous pourrions savoir si le travail de sensibilisation

Équipe de biologistes

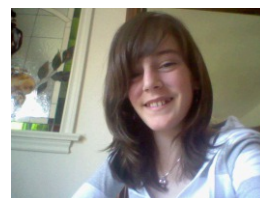
commence à porter fruit, après tant d'années ... à suivre.

Biologistes au travail



## ESPACE GÉNÉRATION

### Notre espace à nous tous



par  
**Camille Cournoyer**

Le lac... ce n'est pas qu'un simple énorme trou d'eau. Il est bien plus que ça. Par contre, je me demande si la majorité des gens qui vivent autour de celui-ci l'apprécient vraiment à sa juste valeur. Ce texte que j'ai écrit me le fait aimer encore plus qu'avant. Laissez-moi vous parler de ce que je pense vraiment.

Que de souvenirs me remontent en tête lorsque je regarde l'énorme étendue bleue qui s'étend devant moi! Juste pour vous donner un exemple, il y a des années lorsque mes grands (demis) frères avaient mon âge, ils ont décidé de former deux groupes avec leurs amis et de construire des radeaux, soit un par équipe et de les tester. De ce que mes parents racontent (et selon les vidéos souvenirs), ça a été un échec total! Je n'étais pas née, mais je ris à chaque fois que je repense à cette aventure vécue à nul autre endroit que sur et grâce au lac.

Je dois des heures de plaisir à cet endroit depuis

que j'ai quelques mois seulement: Les gens de ma famille qui essayaient de faire de la voile et qui chaviraient nous créaient, sans le vouloir, un drôle de spectacle...je riais bien d'eux. Comment oublier les après-midi que j'ai passé avec mes amis à construire des sculptures dans le sable ou encore à partir en exploration avec mes palmes, mon masque et mon tuba à la recherche d'escargots ou d'huîtres. Je sais que ce ne sont pas vraiment les noms des animaux que l'ont y retrouve, mais, pour être honnête, je ne sais pas vraiment de quoi il s'agit.

Pendant l'espace de deux mois, je peux renouer avec la nature. C'est vrai quoi! Il faut que j'avoue que je préfère de loin passer mes heures de baignade dans une eau sans produits chimiques aux noms impronçables que dans une réplique des lacs et des mers.

Pour que l'énoncé du paragraphe précédent reste bien réel le plus longtemps possible, il faut s'unir et travailler ensemble afin de s'équiper, reboiser etc. J'aimerais revenir lorsque je serai adulte avec mes enfants pour pouvoir leur montrer où j'ai eu tant de plaisir. J'apprécierais qu'ils puissent à leur tour se créer des souvenirs dans un cour d'eau en santé et sans pollution.

Mère Nature sait comment faire les choses. Elle nous coupe le souffle à maintes reprises avec ces créations hors du commun et surtout, impossible à reproduire. C'est pourquoi il faut protéger celles-ci en commençant par ce qui est proche de nous. Devinez à quoi je fais référence...



Photo souvenir de mon père, moi et mon frère sur le voilier

## CODE D'ÉTHIQUE DU RIVERAIN ET DE L'USAGER DU LAC TROIS-MILLES

Je suis respectueux de l'environnement du lac;

Je respecte le règlement #2008-14 concernant la gestion des bandes riveraines, des engrais et pesticides et le contrôle de l'érosion;

Je respecte le règlement concernant les installations sanitaires;

Je ne nourris pas les canards, comprenant que je peux ainsi rompre leur équilibre naturel et attirer des problèmes tels que la dermatite du baigneur;

Je respecte les autres utilisateurs du lac et les riverains en évitant les bruits excessifs.

### EMBARCATIONS:

Je navigue avec prudence et je respecte la limite de vitesse recommandée de 10 km/h;

Je respecte les espaces de navigation recommandés pour protéger les bandes riveraines, prévenir le brassage de sédiments, protéger les baigneurs et les autres usagers du lac;

Je navigue en ligne droite à partir de la rive ou vers la rive;

Je m'assure d'avoir un moteur en ordre et je fais le plein d'essence avant la mise à l'eau de mon embarcation;

Je remplacerai dès que possible mon moteur à 2 temps par un moteur à 4 temps ou encore mieux par un moteur électrique;

Je m'assure de ne pas introduire d'espèces indésirables (myriophylle ou moules zébrées) par un bon séchage de mon embarcation ou un lavage à l'eau chaude sous pression, si j'arrive d'un cours d'eau incertain;

Je ne jette rien dans le lac, je jette mes déchets et mes mégots dans une poubelle à mon retour sur la rive.

APEL3M  
Assoc. Chasse et Pêche  
Municipalité de Ste-Cécile  
Le 5 juillet 2010

## Algues bleu-vert (Cyanobacteries)

Comme vous le savez, le lac est encore aux prises avec des cyanobactéries communément appelées : algues bleu-vert. Encore cet été, nous avons aperçu ces algues. Si vous êtes témoin d'apparition d'algues bleu-vert, l'APEL3M apprécierait que vous communiquiez avec la municipalité au numéro 819 583-0770 afin de leur indiquer l'endroit où elles ont été vues, votre nom et votre numéro de téléphone. Un représentant de l'association fera le nécessaire par la suite.

**IMPORTANT :** Si vous avez des animaux, prenez note de ce mémo que l'APEL3M a reçu dernièrement:

La Direction de santé publique de l'Estrie et l'Association des médecins vétérinaires du Québec désirent intensifier la surveillance des intoxications aux toxines de cyanobactéries (algues bleu-vert) chez les animaux domestiques.

- Les animaux peuvent-ils être malades à la suite d'une exposition aux cyanobactéries? Les animaux domestiques peuvent être atteints par l'ingestion de toxines d'algues bleu-vert. Les chiens sont particulièrement à risque, en raison de leur comportement. Ils ne dédaignent pas boire de l'eau verte ou avec des dépôts d'écume et ils ont

tendance à lécher leur fourrure après la baignade. Des cas de chiens morts ont été rapportés dans le monde.



- Que faire si mon animal a des symptômes?

Contactez votre vétérinaire si votre animal présente des symptômes ou décède dans les heures qui suivent la consommation d'une eau contaminée par une fleur d'eau ou de l'écume.

Avisez le vétérinaire de la présence d'algues bleu-vert dans votre plan d'eau. Demandez à votre vétérinaire d'aviser la Direction de santé publique s'il attribue les symptômes ou le décès de votre animal à la consommation d'algues bleu-vert. Autant que possible, prenez deux échantillons de la fleur d'eau ou de l'écume en utilisant deux pots en verre propres. Gardez les pots au froid et à l'abri de la lumière (ex. : réfrigérateur dans un sac). Apportez-en un à votre vétérinaire et conservez l'autre : il pourrait être utile si l'enquête devait se poursuivre. Portez des gants de caoutchouc quand vous prenez l'échantillon afin d'éviter un contact avec de l'eau colorée ou de l'écume.

Avisez le vétérinaire de la présence d'algues bleu-vert dans votre plan d'eau. Demandez à votre vétérinaire d'aviser la Direction de santé publique s'il attribue les symptômes ou le décès de votre animal à la consommation d'algues bleu-vert. Autant que possible, prenez deux échantillons de la fleur d'eau ou de l'écume en utilisant deux pots en verre propres. Gardez les pots au froid et à l'abri de la lumière (ex. : réfrigérateur dans un sac). Apportez-en un à votre vétérinaire et conservez l'autre : il pourrait être utile si l'enquête devait se poursuivre. Portez des gants de caoutchouc quand vous prenez l'échantillon afin d'éviter un contact avec de l'eau colorée ou de l'écume.

Avisez le vétérinaire de la présence d'algues bleu-vert dans votre plan d'eau. Demandez à votre vétérinaire d'aviser la Direction de santé publique s'il attribue les symptômes ou le décès de votre animal à la consommation d'algues bleu-vert. Autant que possible, prenez deux échantillons de la fleur d'eau ou de l'écume en utilisant deux pots en verre propres. Gardez les pots au froid et à l'abri de la lumière (ex. : réfrigérateur dans un sac). Apportez-en un à votre vétérinaire et conservez l'autre : il pourrait être utile si l'enquête devait se poursuivre. Portez des gants de caoutchouc quand vous prenez l'échantillon afin d'éviter un contact avec de l'eau colorée ou de l'écume.

## Les Bateaux

L'APEL3M a été mandatée à son assemblée générale de 2008 afin d'abolir les moteurs hors-bords au lac Trois-Milles. Lors de nombreux débats, que je ne vous résumerai pas parce qu'il serait trop long de le faire, une entente est intervenue. Un comité formé de divers intervenants (Association de Chasse et Pêche, cultivateur, riverains et APEL3M) se sont regroupés pour trouver une solution pouvant accommoder tout le monde. Ainsi est née l'idée d'installer des bouées.

Pour ce faire, il nous fallait l'appui de la Municipalité, du MDDEP (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs) et du Ministère des Transports du Canada. Un dossier incluant le schéma de l'emplacement des bouées, la grosseur des bouées ainsi que la façon d'inscrire les informations sur les bouées a alors dû être présenté pour faire une demande auprès de ces Ministères ..... Une réponse rapide et positive pour un ministère a bien surpris notre association. Alors, si vous voyez les bouées, elles n'ont qu'un pouvoir de recommandation à la limite de vitesse de 10 kilomètres/heure sur le lac. Entre la rive et la bouée, l'embarcation ne peut naviguer qu'à une très basse vitesse.

Lors du tournoi de pêche de l'an dernier, une sensibilisation avait été faite auprès des pêcheurs afin de leur faire connaître la fragilité de notre lac et la réception du message avait été très bonne. De nos jours, nous apercevons encore des récalcitrants, il s'agit peut-être de pêcheurs mais il y a aussi des gens provenant de notre lac et leurs invités.

Avec de la sensibilisation, nous pourrions un jour atteindre notre objectif.

